

Ici on agit !

Ain

Ornex : des moutons utilisés comme tondeuses écologiques

Par G.Do. - 28 févr. 2021 à 06:03 | mis à jour à 07:47 - Temps de lecture : 2 min



Le Pré Rugue est un des deux espaces communaux qui seront livrés aux moutons, avec installation d'un abri, de clôtures, d'abreuvoirs et de panneaux explicatifs. Photo Le DL /G.Do.

La commune d'Ornex a adopté la pratique de l'écopâturage pour deux de ses espaces communaux. Cette méthode se veut économique et sans pollution, permettant aussi la fertilisation naturelle des sols.

Un des deux sites concernés est le terrain de BMX, dont les talus sont très pentus et difficiles d'accès, recouverts d'arbres, ronces et buissons. Ainsi, le pâturage régulier de moutons permettra d'interrompre la fermeture végétale du site et, en même temps, évitera la propagation de la ronce et de la renouée du Japon, espèce végétale invasive.

Dans un premier lieu, le prestataire propose un pâturage sans clôtures fixes. Une fois le talus remis en état, il sera possible pour la commune de clôturer l'endroit pour y laisser des animaux ou encore de le réhabiliter pour des activités (sentier VTT par exemple).

Il s'agit aussi d'adopter la méthode pour le verger de Pré Rague. Son pâturage fait partie intégrante d'un écosystème entre zone humide, bosquet et champs. Il se fera avec un minimum de clôtures fixes afin de permettre les échanges faunistiques. Le troupeau de moutons y stationnera du 15 mars au 15 octobre.

Durant la période de pâturage, le nombre optimal sera de sept moutons pour le terrain de BMX et le verger avec une amplitude de trois ovins (variation en fonction des naissances et de la disponibilité en herbe).

Une convention de trois ans a été passée avec une entreprise de Versonnex. Le coût de cette prestation pour le terrain, le verger et les talus du terrain de BMX s'élève à 6 700 € TTC.

Environnement Ornex +
